

CLERMONT L'HÉRAULT ACTUALITÉS



JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS #12. NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2022

Notre commune accueille 287 enfants en maternelles et 513 enfants en élémentaires, répartis dans 2 écoles primaires, 1 maternelle, 1 élémentaire.

Le service scolaire comprend un bureau composé d'un directeur, d'une responsable adjointe, de 2 adjoints administratifs, des agents de Restauration dont 3 en cuisine et 3 en salle pour la mise en place sur nos 2 sites et d'accompagnateurs répartis ainsi : 13 ATSEMS et 21 agents.

Un règlement intérieur régit les temps périscolaires et restauration. Il a été travaillé en commission scolaire puis présenté et voté lors d'un conseil municipal.

Les travaux de la nouvelle restauration ont démarré, c'est une véritable satisfaction car nos locaux actuels ne correspondent plus aux besoins ni attentes de notre commune.

Nous travaillons sur l'autonomie avec la mise en place d'un self, le gaspillage alimentaire, l'éducation au goût, le vivre ensemble, l'hygiène...

L'inclusion est aussi une de nos préoccupations. Nous veillons à un accueil adapté des élèves ayant des besoins spécifiques en collaboration avec des professionnels quand cela est nécessaire. La sécurité des enfants et celle de notre personnel est essentielle.

L'étude surveillée proposée est un temps qui permet à l'élève de préparer ses devoirs sous surveillance. Ce n'est pas un accompagnement scolaire.

ELISABETH BLANQUET
ADJOINTE DÉLÉGUÉE
AUX AFFAIRES SCOLAIRES



CHA#12

SOMMAIRE

PAGES 2-3 | « La ville en parle »

PAGES 3-4 | Expression des groupes politiques

PAGES 5-6 | Côté écoles

PAGE 7 | Inauguration de l'école Jean Vilar

PAGES 8-9-10 | « Retour en images »

PAGE 11 | Octobre rose, Semaine bleue

PAGE 12 | Agenda novembre-décembre

LA VILLE EN PARLE

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

LE 11 NOVEMBRE, LA VILLE DE CLERMONT-L'HÉRAULT COMMÉMORERA L'ARMISTICE DE LA 1ER GUERRE MONDIALE ENTRE LES ALLIÉS ET L'ALLEMAGNE.

La transmission mémorielle est un facteur de cohésion des générations. Elle est aussi l'une des missions de l'école. L'histoire de la 1ère Guerre Mondiale est enseignée du primaire au lycée. La vie des « poilus » morts pour la France et le patrimoine culturel lié à la guerre sont étudiés en classe.

Ce travail a pour objectif de rappeler que le souvenir des deux grands conflits mondiaux contribue à la construction d'une Europe fondée sur la tolérance et la paix. Ces événements permettent d'évoquer en classe la dimension européenne de ce conflit et la participation des troupes coloniales françaises.

Nous nous réjouissons que des élèves et leurs enseignants - de nos écoles publiques et privées - participent à cette cérémonie.

CE MOMENT DE RECUEILLEMENT AUTOUR DES MONUMENTS EST NÉCESSAIRE POUR NOUS RAPPELER QUE LA DÉMOCRATIE ET LA PAIX DEMEURENT FRAGILES.



REPRISE DE CONCESSIONS AU CIMETIÈRE

SUITE AU CONSTAT, DANS LE CIMETIÈRE DE CLERMONT-L'HÉRAULT, D'UN NOMBRE IMPORTANT DE CONCESSIONS NON ENTRETENUES PAR LES FAMILLES, LA COMMUNE A ENGAGÉ UNE PROCÉDURE DE REPRISE DE CONCESSIONS POUR REMÉDIER À CETTE SITUATION, ET CECI EN APPLICATION DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.

Ceci concerne les concessions ayant plus de trente ans, dans lesquelles aucune inhumation n'a été effectuée depuis au moins dix ans et qui ne sont plus entretenues. Les ayants droit et héritiers du concessionnaire ou les personnes chargées de l'entretien ont été invités à consulter la liste des concessions visées et à assister aux visites de constat d'abandon les 13 et 20 octobre dernier.

Ces visites ont fait l'objet d'un procès-verbal porté à connaissance par voie d'affichage au cimetière et à l'Hôtel de Ville, place de la Victoire, pendant un mois. Ce document sera à nouveau affiché à deux reprises avec quinze jours d'intervalle entre chaque affichage.

Un an après l'affichage de ce procès-verbal, un second sera dressé dans les mêmes conditions afin de constater que les concessions continuent d'être en état d'abandon. Il sera porté à connaissances des ayants droit et héritiers du concessionnaire ou des personnes chargées de l'entretien, dans les mêmes conditions en précisant les mesures envisagées.

Un mois après la notification, le Maire saisira le conseil municipal afin de décider de la reprise ou non des concessions.



TÉLÉTHON 2022

L'ÉDITION 2022 A ÉTÉ LANCÉE LE 23 SEPTEMBRE À CLERMONT-L'HÉRAULT, QUI CETTE ANNÉE, SERA VILLE PHARE POUR L'OUEST DU DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT.

Le téléthon se joue partout : sur le terrain dans toute la France, sur les réseaux sociaux, sur le web, rassemble 2,5 millions de participants et 250 000 bénévoles sont mobilisés à l'occasion de cette grande fête de la solidarité.

ET À CLERMONT-L'HÉRAULT ?

Un week-end « non-stop » qui débutera dès le vendredi 2 décembre au soir par des actions sportives autour du gymnase.

Le samedi en centre-ville, devant le parvis de l'église et à l'espace des Dominicains, toutes les autres facettes culturelles et solidaires autres que le sport.

Gymnastique, arts martiaux et autres démonstrations seront de la fête. Une surprise : un fil rouge « vélo d'appartement » des pompiers et des gendarmes !

Les associations sportives, culturelles et autres s'uniront pour faire de cette édition 2022, une édition remarquable.

Chères Clermontaises, Chers Clermontais,
Après 26 mois d'activités, nous vous proposons de revenir sur quelques éléments concrets de l'action municipale.

Nous avons réalisé 11 réunions publiques, 17 conseils municipaux. Lors du conseil municipal du 19 octobre dernier, nous avons délibéré sur le choix de l'aménageur de la ZAC de la Cavalerie : il s'agit du groupement Hectare/GGL.

L'aménageur a été désigné après 3 réunions de la commission Adhoc réunissant élus de la majorité et de l'opposition. Le vote en Conseil municipal a été obtenu par une majorité de 22 voix pour et 3 voix contre.

Le concessionnaire répond au cahier des charges imposé par la municipalité aussi bien dans le domaine architectural, financier que dans le respect des clauses sociales.

Lors de ce même conseil, nous avons voté le lancement des études du nouveau projet de cinéma en cœur de ville. Les projets sont nombreux et l'équipe municipale est consciente des réalités qui s'imposent à tous. La conjoncture économique se détériore et les difficultés sociales sont accrues.

Il faut cependant maintenir l'effort d'investissement et de renouveau de la ville ce qui garantira son développement.

Nous ne manquons pas de travailler en lien avec le CCAS au plus près des personnes en difficultés.

Deux sujets majeurs sont à l'examen : la sûreté et le quotidien des Clermontais.

Dans quelques semaines nous aurons les fêtes de fin d'année qui doivent être l'occasion de se retrouver dans un esprit cher aux familles.

La ville bouge, et le groupe majoritaire travaille pour vous.

—
« GROUPE MAJORITAIRE »

—
En droit de questionner et d'interroger

Pour notre groupe, la politique se nourrit du débat d'idées, de la confrontation de points de vue contradictoires, voilà pourquoi notre rôle est de demander des explications sur les projets à venir, pour que la majorité puisse nous démontrer et surtout aux Clermontais la pertinence de leurs choix. Nous constatons que malgré les réticences, abstentions, votes contre sur des projets qui impliquent l'avenir de Clermont, la majorité semble se raidir dans ses certitudes et, au nom de l'efficacité de l'action, continuer.

L'exemple de la future ZAC de la Cavalerie est éclairant : Abstentions, votes contre ce projet d'aménagement qui pose énormément de questions.

Le concessionnaire-promoteur ne peut intégrer des clauses sociales dans sa réponse au marché public, cela n'aurait pas pu être anticipé ? Quelles sont les réserves en eau pour absorber une telle urbanisation ? Quid des liaisons routières avec ce nouveau quartier ? Quid de la participation financière du promoteur concessionnaire à hauteur de 6% au vu de la hausse du taux d'inflation, du coût des matières premières et de l'électricité ?

On peut donc être légitimement préoccupé par ces nouveaux engagements financiers et se demander pourquoi le budget des travaux de proximité, des clermontais (voirie, propreté, sécurité, espaces publics...) ne s'élève qu'à 27 000 euros sur le budget communal ?

Voilà pourquoi nous resterons sur notre ligne de conduite, en vigilance pour continuer au plus près de vous.

Bonne fin d'année

—
**« CLERMONTAIS.ES
UNE ÉQUIPE À VOS CÔTÉS »**

—
Clermont bouge et se transforme mais à quel prix ?

On vous a alerté lors du vote du budget 2022.

On a déjà emprunté presque cinq millions d'euros et l'étude prospective qui a été présentée en 2022 (budget) prévoit d'emprunter plusieurs millions d'euros de plus avant la fin de la mandature.

A cela s'ajoute maintenant l'augmentation de l'indice des agents, l'augmentation de l'électricité et du gaz.

Cette précipitation à réaliser tous ces projets et à ne pas tenir compte des aléas de la vie est-elle raisonnable ?

Il est temps d'être réaliste maintenant et de freiner toutes ces dépenses.

L'endettement de la commune n'arrive-t-elle pas cette fois à son maximum ?

Et ceci est très inquiétant pour la commune et donc pour les Clermontais.

—
« CONSTRUIRE CLERMONT »

CLERMONT CÔTÉ ÉCOLES



UNE RENTRÉE AVEC LE SOURIRE

AU MOIS DE SEPTEMBRE, CE SONT PLUS DE 1000 ÉLÈVES QUI ONT REPRIS LE CHEMIN DES ÉCOLES DE LA VILLE. POUR CERTAINS, UNE RENTRÉE UN PEU PARTICULIÈRE PUISQU'ILS ONT DÉCOUVERT LEUR TOUTE NOUVELLE ÉCOLE

En effet, les maternelles de l'école Jean-Vilar ont pu découvrir leur nouvel établissement. C'était un engagement de la municipalité qui a fait des écoles l'une de ses priorités. Une école chaleureuse donc, avec de vastes espaces de travail et de jeux et une grande cour arborée.

Les autres écoles ne sont pas en reste puisque l'école Jacques-Prévert a bénéficié d'une rénovation énergétique complète, tandis que l'école primaire Jules-Verne a vu l'arrivée dans sa cour d'une structure de jeu flambant neuve et tout de suite adoptée par les bambins.

Quant à l'école Jean-Rostand, elle bénéficie depuis la rentrée d'une salle périscolaire où les élèves peuvent être accueillis durant les garderies dans d'excellentes conditions.

Pour poursuivre les efforts engagés et proposer aux plus de 400 enfants fréquentant la cantine municipale des conditions d'accueil de qualité et bienveillantes sur le temps de la pause méridienne, la municipalité a lancé dès septembre les travaux du nouveau restaurant scolaire, qui sera situé en accès direct du groupement scolaire Rostand, Prévert, Vilar.

Un équipement de haute qualité, co-construit et approuvé par tous les acteurs de la communauté pédagogique (Service Éducation, écoles et parents d'élèves), qui sera entièrement équipé en mode self et bénéficiera d'un patio extérieur pour que déjeuner à la cantine soit un vrai moment de plaisir.

VISITE DU DIRECTEUR ACADÉMIQUE

GÉRARD BESSIÈRE MAIRE DE CLERMONT-L'HÉRAULT A REÇU M. CHRISTOPHE MAUNY, DIRECTEUR ACADÉMIQUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE L'HÉRAULT.

En présence de Karin GAVIGNET-ROSETTE, Inspectrice de l'Éducation Nationale de la circonscription de Lodève et d'Elisabeth BLANQUET adjointe aux affaires scolaires, ils ont ensuite rendu visite aux élèves des classes de Rostand et de Prévert sous la direction d'Isabelle LE GOFF, la directrice. Cette visite s'est poursuivie par celle de la nouvelle école Vilar.



L'occasion pour Christophe MAUNY, de se présenter aux enfants de la ville et de remercier les deux directrices et professeures des écoles ainsi que les agents pour leurs investissements et dévouements.

Il a également souligné la qualité de conception de la nouvelle école Vilar et s'est réjoui de voir que tout a été pensé pour le bien-être des enfants et des enseignants.

En cette rentrée 2 postes ont été créés : l'un à Daudet et l'autre à Vilar.

M. LE MAIRE A CONFIRMÉ L'ENGAGEMENT SOUTENU DE LA VILLE AUX ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES ET A INDIQUÉ LA MISE À DISPOSITION POUR SEPTEMBRE 2023, DE LA NOUVELLE RESTAURATION SCOLAIRE SUR CE NOUVEAU CAMPUS SCOLAIRE.



21 OCTOBRE INAUGURATION DE L'ÉCOLE JEAN-VILAR

LA NOUVELLE ÉCOLE JEAN-VILAR A ÉTÉ INAUGURÉE VENDREDI 21 OCTOBRE DEVANT UN PUBLIC VENU NOMBREUX.

Rappelons que cette nouvelle école maternelle sortie de terre fin août 2022, accueille les enfants dans cinq nouvelles classes spacieuses et agréables.

Le montant total des travaux est de 3.130.000 € TTC, pour lesquels la municipalité a obtenu une dotation de l'État (DETR) de 500.000 €.

Le programme réalisé de ce nouvel établissement comprend une surface bâtie totale de 850 m² et une cour d'une surface de 300 m² incluant une zone préau et un espace ombragé.

Le revêtement de la cour est conçu en revêtement perméable facilitant la pénétration des eaux de pluies, évitant ainsi le ruissellement intense.

La technique architecturale est basée sur une construction modulaire avec utilisation de matériaux et d'équipements permettant de maîtriser les coûts énergétiques et de s'inscrire dans une démarche de respect de l'environnement.

Enfin, la technique de construction modulaire qui a été retenue s'attache à respecter l'environnement et assure une durabilité notable. Les modules sont bâtis avec des matériaux écologiques et intégralement recyclable assurant une qualité énergétique optimum.

Cette réalisation s'inscrit dans un plan nécessaire de rénovation et d'investissements des équipements scolaires de la ville.

Retour en images



SPORTS (1)

Samedi 10 septembre a eu lieu la journée des associations et des sports de la Ville au complexe sportif de l'Estagnol.

Le maire, les adjoints et conseillers délégués ont parcouru les stands des 81 associations présentes pour remercier et encourager les bénévoles pour leur implication dans la vie associative locale.

Le public est venu nombreux sous un beau soleil pour les traditionnelles inscriptions dans les associations, et pratiquer les activités proposées.



RÉUNION PUBLIQUE



LANCEMENT DU TÉLÉTHON



INAUGURATION DU CENTRE DENTAIRE



ÉCOLE DE MUSIQUE



MAS CAMILLE-CLAUDEL



JOURNÉE DES ASSOCIATIONS ET FÊTE DES SPORTS

RÉUNION PUBLIQUE

Mercredi 28 septembre, Gérard BESSIÈRE, accompagné des élus du groupe majoritaire, a tenu sa dixième réunion publique à la salle Georges Brassens.

Celle-ci avait pour thèmes la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune, et le programme de la ZAC de la Cavalerie. Les clermontais, venus assister à la présentation faite par le cabinet « Urban Project », mandaté par la commune pour accompagner la mise en œuvre de ces deux dossiers, ont ensuite pu échanger ensemble sur les sujets présentés.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

VISITES DE RENTRÉE

Durant le mois de septembre, M. le Maire a rendu visite aux divers services municipaux, aux établissements scolaires et institutions de la ville, tels que l'EHPAD Ronzier-Joly, la MAS Camille-Claudé, la Gendarmerie, les sapeurs-pompiers et la cave coopérative.

De nombreux échanges constructifs ont pu avoir lieu, dans une ambiance détendue et conviviale.

SPORTS (2)

Gérard BESSIÈRE, accompagné de ses collègues, a rendu visite aux jeunes étudiants du BPJEPS mention "Activités physiques pour tous" qui débutaient leur cycle de formation par apprentissage. Cette formation a été voulue par la municipalité pour faciliter l'accès à l'emploi dans le sport à des jeunes de Clermont et du territoire.

M. le Maire a rappelé aux 22 jeunes qui ont réussi les tests d'admission sur 36 candidats, la chance qui leur est offerte de pouvoir bénéficier d'une formation à domicile et d'avoir une association ou une collectivité d'accueil dans le cadre de l'alternance et pour certains de l'apprentissage. Cette formation inaugure la mise en place d'une politique jeunesse à Clermont-l'Hérault.



FORMATION BPJEPS

SOLIDARITE TÉLÉTHON
L'espace des Dominicains a accueilli l'Association Française contre les Myopathies (AFM) pour la réunion de lancement officiel du téléthon 2022. Le maire, accompagné d'Isabelle LE GOFF, adjointe aux solidarités et de ses collègues élus, a félicité les responsables du comité AFM pour leur engagement. Les Clermontois étaient venus en nombre. Sophie FOUCHER, présidente de l'association Meng Diau représentait le comité local qui regroupe de nombreuses associations. Une belle soirée qui augure bien de la suite de cette opération solidaire.

SOLIDARITÉ
Les résidents, leurs familles et tout le personnel de l'EHPAD Ronzier Joly s'étaient donné rendez-vous pour un grand moment festif et familial. Une merveilleuse chaîne de solidarité a permis d'installer de toute pièce un cabinet dentaire au sein de l'établissement. Bravo à toute l'équipe de Muriel Martinez, directrice de l'établissement, félicitée par Isabelle Le Goff, adjointe aux solidarités qui était accompagnée de plusieurs conseillers municipaux.



CCAS



SAPEURS-POMPIERS

SAPEURS-POMPIERS
Centre d'Incendie
Albert GONZALEZ

JEUNESSE
Gérard BESSIÈRE, accompagné de Georges ELNECAVE, adjoint au sport, d'Elisabeth BLANQUET, adjointe à l'éducation, et de Jérôme BILHAC, directeur du service municipal des sports, ont remis la carte "Passpartout" aux enfants de la ville. Cette carte permet une pratique sportive tout l'année encadrée par les éducateurs du service des sports. Un beau moment de partage et de complicité pour les élus avec les enfants et leurs parents.



REMISE "PASSPARTOUT"

ICI C'EST CLERMONT



OCTOBRE ROSE

DANS LE CADRE D'OCTOBRE ROSE, LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE A MIS À LA DISPOSITION DES PERSONNES QUI LE SOUHAITAIENT, DES INFORMATIONS DE SENSIBILISATION ET DE PRÉVENTION CONTRE LES CANCERS FÉMININS.

Pourquoi le parapluie rose ? Pour qui ? Il est visible, beau, élégant et rappelle aux femmes que c'est le moment de penser un peu à soi.



ET LA SEMAINE BLEUE

LORS DE LA SEMAINE BLEUE (QUI A EU LIEU DU 3 AU 9 OCTOBRE), UNE EXPOSITION PHOTOS S'ÉTAIT INSTALLÉE SUR L'ALLÉE SALENGRO SUR LE THÈME : « CHANGEONS NOTRE REGARD SUR LES AÎNÉS. BRISONS LES IDÉES REÇUES ».

Ce fut l'occasion pour la bibliothèque, l'EHPAD Ronzier Joly, la maison de retraite du de l'hôpital et le service municipal des sports de travailler ensemble, et de présenter de jolies photos.

L'EHPAD Ronzier Joly a également mis en place un atelier numérique d'initiation informatique ce qui a permis à certains résidents, de poursuivre cette découverte, les lundis avec Part'âges Connect, le tiers lieu solidaire de la ville.

À noter que cette année la formule des « gourmandises de Noël » a changé : elles seront désormais distribuées aux résidents des deux EHPAD et un thé dansant pour les Clermontois de plus de 70 ans, sera organisé le vendredi 16 décembre.

L'AGENDA

Centre-ville

Tous les mercredis :

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Tous les lundis, mardis, vendredis

et samedis : ÉTALS DE FRUITS ET LÉGUMES

Tous les vendredis : ÉTALS DE BOUCHERIE

Tous les samedis et dimanches :

ÉTALS DE COQUILLAGES

Parking du Centre

Tous les dimanches :

BROCANTES DE M. LOULOU

NOVEMBRE

11 novembre :

/ CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION

DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

/ CONCERT « DES AMIS DES ORGUES »

Espace des Dominicains

30 novembre :

CONCERT DE « VAGABONDAGES »

EN FAVEUR DU TÉLÉTHON

Espace des Dominicains

DÉCEMBRE

02 décembre : CONFÉRENCE DU GREC

Espace des Dominicains

02 et 03 décembre : TÉLÉTHON

/ 02 décembre de 18h à 3h00 :

démonstrations, matchs et gymnastique

Gymnase Rebichon et gymnase du collège

/ 03 décembre de 10h à 19h : démonstration

pompiers, gendarmerie, exposition voitures

anciennes, concours de boules et fabrication

couronnes de l'Avent - *Allée Salengro*

/ de 13h30 à 20h : danses, chorale et concert

Espace des Dominicains

**VŒUX
À LA
POPULATION
19 janvier 2023
19h - Espace des
Dominicains**

04 décembre :

/ RASSEMBLEMENT DE VOITURES ANCIENNES

Allée Salengro

/ BROCANTES DE M. LOULOU - Parking du centre

09 décembre :

/ CONTE DE NOËL - Bibliothèque municipale

/ LOTO ORGANISÉ PAR LA CLERMONTAISE

DE FOOTBALL - Salle Brassens

10 au 24 décembre : MARCHÉ DE NOËL

Place Jean Jaurès

10 décembre au 01 janvier : FÊTE FORAINE

Allée Salengro et Parking du Centre

16 décembre : THÉ DANSANT DE NOËL

POUR LES SENIORS - Espace des Dominicains

17 décembre : CONCERT DE L'ÉCOLE

MUNICIPALE DE MUSIQUE

Espace des Dominicains

18 décembre : CONCERT « CHANTS DE NOËL »

DE MATHIEU SEMPÉRÉ - Espace des Dominicains

RETROUVEZ LES DÉTAILS DE CES INFORMATIONS

SUR WWW.VILLE-CLERMONT-HERAULT.FR

CHA#12

HÔTEL DE VILLE - PLACE DE LA VICTOIRE - TÉL. : 04.67.88.87.00

ACCUEIL@VILLE-CLERMONT-HERAULT.FR

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GÉRARD BESSIÈRE

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : GÉRARD BESSIÈRE

RÉALISATION : ANAGRAM-OCCITANIE

CRÉDIT PHOTO : MAIRIE DE CLERMONT L'HÉRAULT (SAUF MENTION)

IMPRIMÉ À 6 000 EXEMPLAIRES SUR PAPIER PEFC PAR L'IMPRIMERIE GRAPHO 12

